

**Place
au
peuple !**

**Jean-Luc
Mélenchon**

Candidat du Front de Gauche
à l'élection présidentielle
Député européen
www.jean-luc-melenchon.fr

Les Lilas, le 20 avril 2012

Monsieur Anthony Bellanger
SNJ – Premier Secrétaire général
33, rue du Louvre
75002 PARIS

Comment ne pas souscrire à votre plate forme qui met en avant l'éthique de votre profession, la nécessité du pluralisme, la citoyenneté et l'équité!

C'est bien en réponse à ces interrogations qu'avec nombre de professionnels des médias, dont certains sont membres de votre syndicat, le Front de Gauche porte ses propositions.

Nous sommes intimement convaincus que l'information, au même titre que l'éducation ou la culture, est un outil indispensable pour que chaque citoyen puisse déterminer en conscience, de manière libre et éclairée, ce qui lui semble être l'intérêt général. Une information permettant l'exercice du débat raisonné est pour le Front de Gauche tout à la fois une condition et un objectif de la révolution citoyenne que nous appelons de nos vœux.

Nous savons que l'industrie de information est aujourd'hui davantage un vecteur de l'idéologie dominante qui appauvrit le débat public et offre une image faussée de la réalité sociale du pays. C'est pourquoi notre démarche implique des changements profonds pour que vivent le pluralisme et la diversité culturelle. La défense de l'industrie de la presse et des médias passe à nos yeux par la sauvegarde des milliers d'emplois actuellement menacés et par la transformation des conditions sociales des métiers concernés, marqués par une précarité et une intensification du travail qui uniformisent et dégradent l'information.

Le service public de l'audiovisuel, noyé dans un océan standardisé, peine à se différencier des chaînes privées. C'est qu'il est maintenu dans une situation de sous-financement qui ne lui permet pas un véritable développement. La refondation d'un grand service public de la culture et de l'information est une exigence de civilisation.

L'absence récurrente de la question sociale, l'insistance sur les faits divers, la place disproportionnée accordée aux instituts de sondages et aux « experts » écartent l'information réfléchie dont devrait disposer le citoyen pour exercer ses droits.

Les mutations récentes du paysage audiovisuel et médiatique



(numérique et TNT, Internet, *etc.*) imposent plus que jamais des mesures de sauvegarde, mais aussi de développement, urgentes et radicales.

Heureusement, vous résistez, notamment dans l'audiovisuel public avec les luttes à France Télévisions ces dernières années, à l'instigation des syndicats, à France 24, à RFI, *etc.*

Les luttes des techniciens et journalistes montrent que la profession n'est pas réductible à ce journalisme de connivence constitué de quelques « grands noms » à l'œuvre comme messagers de la pensée de marché.

Une politique de la presse, des médias et de l'information doit s'appuyer sur le triptyque « liberté, démocratie et culture ».

Il s'agit de permettre aux citoyens de se former à la maîtrise de l'usage des outils de communication, ainsi qu'à une lecture critique des médias via l'école, l'université et l'éducation populaire.

Il est pour cela indispensable de soustraire les médias, audiovisuels et autres, à la domination des pouvoirs politiques et économiques, et en premier lieu de relancer les dispositifs anti-concentration dans la presse, la télévision et l'Internet, condition du pluralisme des idées et de la liberté de la création.

Les mesures proposées par le programme du Front de Gauche « L'Humain d'abord » ont fait l'objet d'un travail d'approfondissement soutenu de la part des acteurs du Front de Gauche, professionnels de la presse et des médias, militants politiques ou simples citoyens, au sein d'un atelier très actif du Front de Gauche de la culture et des médias. Elles consistent notamment à :

- **Inscrire le droit à l'information et à la culture dans la Constitution**, tant pour les médias publics que privés.
- **Redonner vie au pluralisme**, en interdisant par la loi les situations de monopole, national ou régional, pour les groupes financiers, industriels et de services et interdire aux groupes tributaires de commandes de l'Etat de posséder des médias.
- **Démocratiser les entreprises**, donner de nouveaux droits aux salariés. Le droit des salariés et leur représentation dans les conseils d'administration et comités d'entreprises seront accrus dans toutes les sociétés. Au-delà, la démocratisation du service public passe par une autre composition des conseils d'administration, avec une place centrale pour les représentants des salariés et des usagers, mais aussi par d'autres choix de contenus permettant une véritable différenciation avec le privé.
- **Assurer l'indépendance des rédactions**; donner un statut légal aux entités rédactionnelles comme le réclament les syndicats de journalistes et légiférer pour assurer une étanchéité entre les actionnaires et les rédactions.
- **Démocratiser la nomination des Présidents des chaînes**

publiques actuellement désignés par le Président de la République.

Les réflexions des syndicats ouvrent des pistes complémentaires, notamment en matière de financement de l'audiovisuel public, sur l'AFP, sur la nécessité de re-nationaliser France Télécom/Orange, et sur l'avenir de TF1, dont la concession doit-être remise sur la table.

Nous comptons enrichir ces propositions à travers notre « atelier législatif médias » dont les propositions seront portées par nos parlementaires et surtout de les mettre en débat auprès des citoyens. J'invite tous vos amis, journalistes professionnels et simples citoyens attachés au pluralisme et à la liberté d'informer, à y participer activement.

On dit que la presse quotidienne est en crise, mais lorsque des titres sont mis en vente, les prix avancés pour leur rachat par de grands groupes sont exorbitants ; preuve que la presse écrite a un avenir et que le retour sur investissement est envisagé à court terme, sinon les banques n'accorderaient pas de crédit.

Nous voulons faire également écho aux luttes des journalistes de « La Tribune », de « France soir », de « Paris Normandie » et tant d'autres, qui ont tenté jusqu'au bout de maintenir leurs emplois et leurs titres. Nous sommes aussi enthousiasmé par la résistance des professionnels des services télé de Prisma presse, qui luttent d'arrache-pied pour imaginer des solutions alternatives aux combines des actionnaires du groupe.

Pour faire face aux égarements de la plupart des dirigeants de la presse écrite et préparer une mutation numérique préservant qualité de l'information et emplois, nous serons à l'initiative de **véritables Etats-généraux de la presse** en collaboration avec les partis politiques, les syndicats et les associations citoyennes.

- Nous créerons **une structure de régulation démocratisée** qui aura autorité sur toute la chaîne depuis la fabrication jusqu'à la distribution.
- Nous conforterons **les principes coopératifs de distribution** mis en place à la Libération par un soutien accru au réseau de distribution et de vente des journaux.
- Nous recapitaliserons Presstalis avec des apports de la Caisse des dépôts, voire de La Poste.
- Nous **réviserons le système des aides directes et indirectes** à la presse qui bénéficient en premier lieu aux plus grands groupes, à l'inverse de ce que propose le Rapport Cardoso.

Pour ce qui concerne les aides directes, nous considérons que le nouveau Fonds stratégique de développement de la presse doit soutenir en priorité la modernisation des titres qui n'ont pas les moyens de le faire, ainsi que la création de médias indépendants, créés sous forme coopérative ou associative. L'aide aux transports

(réduction tarifaire SNCF), l'aide au portage et l'aide à la distribution, doivent être attribuées en priorité aux titres indépendants des grands groupes.

Du côté des aides indirectes, nous entendons revoir le régime spécial de provisions pour investissement (article 39bis du Code général des impôts) qui n'intéresse que les titres bénéficiaires. Il s'agira aussi de réviser les tarifs postaux préférentiels en ne les accordant qu'en fonction des volumes de publicité et en privilégiant les journaux à faibles revenus publicitaires, de revenir sur le régime dérogatoire des cotisations de Sécurité sociale des porteurs de presse et revoir le statut des correspondants locaux de presse et enfin de créer un pôle national public d'impression avec des antennes en régions.

Nous engagerons le ministère de l'Éducation nationale dans un plan d'abonnement aux quotidiens nationaux et quotidiens régionaux pour chacune des 180 000 classes de lycées et collèges. Il sera accompagné par la mise en place d'un programme de lecture de la presse écrite en collaboration avec le Centre de liaison de l'enseignement, des médias et de l'information (CLEMI).

Nous conserverons **le statut actuel d'indépendance de l'AFP** en affirmant son rôle d'agence mondiale d'information par un financement pérenne. Nous proposerons que l'AFP soit partie prenante du Pôle public des médias.

Nous refonderons le secteur public de l'audiovisuel, de la production à la diffusion, associant les salariés et leurs représentants, les usagers et les élus de la Nation à son fonctionnement, pour des contenus plus démocratiques, plus représentatifs des classes populaires et des minorités.

Avec le service public, nous encouragerons le développement des médias associatifs. Nous créerons un Pôle public des médias qui rassemblera les réseaux de diffusion, de communication et les moyens de production de France télévisions, Radio France, l'audiovisuel Extérieur de la France (RFI, TV5 Monde, France 24), CFI, Euro news, l'INA et l'AFP.

Les « décrets Tasca », qui interdisent de facto aux chaînes de télévision publique de produire et de réaliser la majorité de leurs émissions seront abrogés. Nous reconstituerons un pôle public de production au service des chaînes publiques, autour des moyens de France Télévisions, notamment ceux de France 3 et des Outremer 1ere/RFO.

La pérennité de financement de l'audiovisuel public sera inscrite dans la Constitution comme l'a préconisé le rapport Clément. Nous renforcerons les coopérations européennes entre services publics : projets industriels, recherche et coproductions permettant de relancer la croissance et l'emploi.

TF1 bénéficie d'une concession ; or elle ne respecte pas le cahier des charges. **Nous relancerons un appel d'offres pour l'exploitation de**

la concession, sans exclure l'opportunité de sa réintégration dans le service public.

Nous assurerons la maîtrise publique des infrastructures, des centres de production, de diffusion, de recherche et des réseaux d'information. Nous reconstituerons un pôle public industriel de télécommunication dont le noyau sera constitué par TDF et France Telecom/Orange re-nationalisées, qui géreront les infrastructures financées par les fonds publics. Des aides à l'information en ligne seront créées pour les diffuseurs indépendants des grands groupes.

Le financement de ces propositions nécessite la remise en cause des traités européens, un ré-investissement public et la réorientation de l'action de la BCE : les banques dont certaines seront re-nationalisées seront incitées à accorder des crédits à faible taux pour la création de quotidiens, voire de « pure players » d'intérêt public. Le montant de la redevance sera porté par étapes au niveau moyen européen. Le prélèvement sur les recettes de la publicité et sur les opérateurs de télécommunications sera assuré pour alimenter un fonds de répartition géré par l'État en faveur du Pôle public des médias. Une réforme de l'imposition des groupes privés de communication sera instaurée en fonction de leur politique de l'emploi en CDI (moins de 5 % de précaires), de leur respect des conventions collectives et de la Charte des droits et devoirs des journalistes.

Les aides publiques y seraient conditionnées ; à cette fin sera mise en place dans chaque Conseil Régional une Commission tripartite (élus, employeurs, syndicats) d'attribution et d'utilisation des aides s'appuyant sur les Comités d'entreprises de presse ou les délégués du personnel. En cas de violation du Code du travail et des Conventions collectives, les aides publiques seraient suspendues.

Les écoles de journalisme devront adhérer à la Charte des Droits et devoirs des journalistes (dite de Munich) pour obtenir l'agrément des syndicats professionnels.

Toutes ces orientations constituent une complète rupture avec la politique du pouvoir actuel. Elles tranchent aussi avec les silences du programme de François Hollande sur nombre de ces questions (aides à la presse écrite, soutien à l'industrie, intervention des salariés) qui nous inquiètent.

De plus, si le PS constate, comme nous, que « *les grands médias privés sont de plus en plus concentrés et sont de plus en plus contrôlés par des groupes industriels dont l'activité dépend pour partie de commandes de l'état* », on ne saurait se borner à « réguler », à « limiter les concentrations »... « *sans interdire l'émergence de groupes multimédias capables de faire face à la concurrence internationale* ». Comment en effet ne pas interdire aux groupes tributaires des commandes publiques (Bouygues, Dassault, Lagardère, Bolloré, etc.) de posséder des médias, alors

que les lignes éditoriales sont délibérément polluées par la soumission aux intérêts marchands de ces groupes ?

Sur l'audiovisuel public, comment ne pas être inquiets quand le programme du PS, « *sans remettre en question les contrats d'objectifs et de moyens* », envisage des « *corrections de périmètre* », qui « *dégageront des marges de redéploiement* », qui se traduiraient par « *des économies de rationalisation de gestion, par des synergies, etc.* », comme si l'on voulait préparer les esprits à d'éventuelles privatisations.

Mais plus généralement, peut-on se contenter, à l'instar du PS, de « *favoriser le vivre ensemble, la confiance et l'innovation* » et de penser cette « *nouvelle gouvernance dans un souci de moralisation* » ?

Des réformes profondes devront être mises en œuvre si l'on veut des médias à la hauteur de nos principes démocratiques. Encore faut-il que les enjeux médiatiques soient bien considérés comme des enjeux décisifs, car touchant à la « bataille de l'imaginaire » et s'inscrivant dans notre projet culturel et d'émancipation humaine.

Soyez assurés, chers amis, que le Front de Gauche sera à la hauteur de ses responsabilités pour que les journalistes professionnels exercent librement leur profession, au sein de médias libres et pluralistes.

Pour le Front de Gauche,

Pascale Le Néouannic

François Longéras